

**Pour les départs  
à compter du  
1<sup>er</sup> novembre 2016**

# Nouvelle offre de forfaits croisières

## Formule clé en main

En association avec 13 croisiéristes parmi les plus prestigieux au monde, Transat propose **plus de 60 itinéraires sous forme de forfaits dans les Caraïbes et en Europe qui comprennent les vols, les transferts et la croisière.**



+



+



**le vol aller-retour  
avec Air Transat**

**les transferts**

**la croisière**

## Avantages Transat

- ✓ La prolongation d'un séjour est possible sans frais supplémentaires. Vous pouvez devancer votre vol de départ jusqu'à 14 jours avant le début de votre croisière ou reporter votre vol de retour jusqu'à 14 jours après votre séjour maritime<sup>1</sup>
- ✓ Franchise de bagages supplémentaire de 5 kg
- ✓ Protection des vols<sup>2</sup>
- ✓ Tarifs préférentiels Transat

Avec ses nouveaux forfaits croisières, Transat cessera d'offrir les croisières à la carte à partir du 31 octobre 2016.

## Offre de lancement

**Réservez au plus tard le  
30 juin 2016 et obtenez:**

- ✓ Un crédit-voyage de **50\$** pour de prochaines vacances.

# Ce que vous devez savoir sur le changement de l'offre de croisières de Transat

## Nouvelle offre de forfaits croisières

### EN QUOI CONSISTE LA NOUVELLE OFFRE DE FORFAITS CROISIÈRES ?

- **Une offre bonifiée :** grâce à son offre de croisières revampée, Transat rend ce type de voyage plus simple et accessible que jamais en vous proposant maintenant plus de 60 itinéraires sous forme de forfaits qui incluent les vols sur les ailes d'Air Transat, les transferts et la croisière.
- **Une association avec 13 compagnies parmi les plus prestigieuses à l'échelle mondiale :** Transat vous propose des croisières dans les régions du monde les plus renommées pour les croisières, soit les Caraïbes et la Méditerranée, et elle vous offre aussi des croisières fluviales.
- **Des séjours prolongés, sans frais supplémentaires :** l'offre de croisières de Transat est aussi des plus flexibles grâce à la possibilité d'ajouter un séjour hôtelier à votre escapade sur l'eau en devançant votre vol de départ jusqu'à 14 jours avant le début de votre croisière ou en reportant votre vol de retour jusqu'à 14 jours après votre séjour maritime, et ce, sans frais supplémentaires pour le changement des dates de vol.
- **Un voyage en toute quiétude avec la protection des vols :** grâce à la protection des vols, si votre vol est retardé, nous vous réserverons une place à bord du prochain vol disponible afin que vous puissiez rejoindre votre croisière. De la même façon, si un retard du navire risque de vous faire manquer votre vol de retour à la maison, nous vous réserverons une place à bord du prochain vol disponible.

### EST-CE À DIRE QUE TRANSAT NE COMMERCIALISERA PLUS DE CROISIÈRES À LA CARTE OU DE CROISIÈRES SEULES ?

Exact. Transat a pris la décision de simplifier son offre et, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, elle n'offrira plus que ces nouveaux forfaits croisières incluant le vol, les transferts et la croisière.

### À PARTIR DE QUAND TRANSAT CESSERA-T-ELLE D'OFFRIR LES CROISIÈRES À LA CARTE ?

#### Trois dates à retenir :

- La vente des croisières à la carte sans vol Air Transat cesse **le 26 mai 2016.**
- La vente des croisières à la carte avec vol Air Transat se poursuit pour une période de transition **jusqu'au 31 octobre 2016, pour des départs jusqu'à cette date.**
- **Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016,** seuls les forfaits croisières seront vendus.

## Prolongation de séjour

### QUELLES SONT LES CONDITIONS APPLICABLES POUR PROLONGER VOTRE SÉJOUR SANS FRAIS ?

La prolongation de séjour est possible pour les vols vers et au départ de la destination initiale de votre forfait. Les dates finales de voyage doivent être confirmées au moment de la réservation. Si vous souhaitez atterrir ou revenir d'une destination autre que celle incluse dans votre forfait croisière, des frais de 100 \$ par segment de vol modifié s'appliquent (valable pour la Floride et l'Europe seulement).

\*Valable pour les vols vers et au départ de la destination initiale du forfait. Les dates finales de voyage doivent être confirmées au moment de la réservation. Si vous souhaitez atterrir ou revenir d'une destination autre que celle incluse dans votre forfait croisière, des frais de 100 \$ par segment de vol modifié s'appliquent. Pour les forfaits croisières incluant un vol vers la Floride, vous ne pouvez pas prolonger votre voyage entre le 19 décembre 2016 et le 6 janvier 2017 ou entre le 24 février et le 17 mars 2017; il n'est pas permis de reporter un vol de retour vers le Canada entre le 26 décembre 2016 et le 9 janvier 2017 ou entre le 3 et le 20 mars 2017. Si vous souhaitez revenir au Canada en prenant un vol le dimanche, vous devrez payer des frais de 70 \$. Pour les forfaits croisières en Europe, si vous désirez reporter votre vol de retour au Canada entre le 27 juillet et le 13 août 2017 (si le retour initial était prévu avant le 27 juillet), vous devrez payer des frais de 100 \$. <sup>1</sup>La réservation d'un nouveau vol sera faite en fonction du prochain vol disponible au programme d'Air Transat et demeure sous réserve de disponibilité. Les cas de force majeure sont exclus de la politique de protection des vols. La politique de protection des vols ne saurait remplacer l'assurance voyage à laquelle vous devriez souscrire pour vous prémunir contre les circonstances imprévues. Vous devez communiquer immédiatement avec Transat ou votre agent de voyages pour réserver un nouveau vol. D'autres conditions pourraient s'appliquer.

### Croisières au départ de la Floride

Vous ne pouvez pas prolonger votre voyage en Floride entre le 19 décembre 2016 et le 6 janvier 2017 ou entre le 24 février et le 17 mars 2017; vous ne pouvez pas reporter votre vol de retour vers le Canada entre le 26 décembre 2016 et le 9 janvier 2017 ou entre le 3 et le 20 mars 2017. Si vous souhaitez revenir au Canada en prenant un vol le dimanche, vous devrez payer des frais de 70 \$.

### Croisières en Europe

Si vous désirez reporter votre vol de retour au Canada entre le 27 juillet et le 13 août 2017 (si le retour initial était prévu avant le 27 juillet) vous devrez payer des frais de 100 \$.

### PEUT-ON PROLONGER UN SÉJOUR DE PLUS DE 14 JOURS ?

Oui. Les frais de changement de date standards s'appliquent.

## Protection des vols

### QUELLES SONT LES CONDITIONS DE LA PROTECTION DES VOLS ?

La réservation d'un nouveau vol sera faite en fonction du prochain vol disponible au programme d'Air Transat et demeure sous réserve de disponibilité. Les cas de force majeure sont exclus de la politique de protection des vols. La politique de protection des vols ne saurait remplacer l'assurance voyage à laquelle vous devrez souscrire pour vous prémunir contre les circonstances imprévues. Vous devez communiquer immédiatement avec Transat ou votre agent de voyages pour réserver un nouveau vol. D'autres conditions pourraient s'appliquer.

## Offre de lancement

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ AU CRÉDIT-VOYAGE POUR DE PROCHAINES VACANCES ?

Si vous réservez un forfait croisière au plus tard le 30 juin 2016, pour un départ à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016, vous recevrez un crédit-voyage non transférable de 50 \$ par adulte et de 25 \$ par enfant avec vos billets électroniques. Ce crédit-voyage est applicable lors de l'achat de tout forfait, vol, circuit accompagné ou forfait croisière de Transat dans le Sud, en Floride ou en Europe et devra être utilisé au plus tard le 31 octobre 2018.

### LE CRÉDIT-VOYAGE EST-IL TRANSFÉRABLE OU REMBOURSABLE EN ARGENT ?

Non. Le crédit-voyage sera émis en votre nom et ne peut être appliqué qu'à un dossier où vous êtes inscrit. Le crédit-voyage n'a aucune valeur monétaire.

### LE CRÉDIT-VOYAGE PEUT-IL ÊTRE ÉMIS DE NOUVEAU EN CAS DE PERTE ?

Oui. Le crédit-voyage peut être émis de nouveau, lorsque le Service de comptabilité aura vérifié sa validité.